

Libertes!

BELGIQUE-
BELGIE
PP
1/2345
BXL X
Ne paraît pas aux
mois de juillet-août
9, rue Berckmans
1069 Bruxelles
Droits réservés

OCTOBRE 2008 - N°447 - LE MENSUEL D'AMNESTY INTERNATIONAL

SRI LANKA LE HUIS CLOS



BRÉSIL
NOUS SOMMES
DES SOUS-HOMMES



PALESTINE
MASARAT- ITINÉRAIRES
D'UN PAYS ÉCLATÉ

ÉDITORIAL

ON ACHÈVE BIEN LE CONGO

Le dernier rapport publié par Amnesty International sur la République démocratique du Congo est de ceux qui vous coupent l'appétit, vous gâchent une ambiance et vous plongent dans des abîmes de perplexité et d'incrédulité. Selon ce document intitulé Nord Kivu: *No End to War on Women and Children* (AFR 62/005/2008) rendu public ce lundi 29 septembre, «chaque fois que deux enfants soldats congolais sont libérés, cinq sont recrutés de force». Confusément, au gré des (très) rares reportages réalisés dans les territoires orientaux de la RDC (voir entre autres «Chaos debout», série de reportages de Cédric Gerbehaye parus dans le *Libertés!* de septembre 2007), on sentait bien que cette réinsertion ne pouvait que souffrir d'une situation sécuritaire, politique et économique plus que volatile. Les conclusions du rapport d'AI sont une crucifixion. Enfonçant le clou, elles relèvent que la moitié des anciens enfants soldats qui avaient rejoint leurs familles dans le Nord-Kivu, dans le cadre du programme national de démobilisation, ont depuis lors été de nouveau enrôlés par des groupes armés. Pourquoi? Parce que, précisément, c'est l'expérience acquise

précédemment auprès des groupes armés qui font de ces gosses des recrues «intéressantes». Et, lorsque ces enfants soldats n'ont que faire de ce sinistre «bagage» et tentent de s'enfuir, ils sont tués ou torturés, parfois devant les autres enfants, à titre dissuasif. On n'est jamais trop prudent.

Pour celles et ceux qui ont encore un peu d'appétit, le rapport traite également des violences physiques, et bien évidemment sexuelles, dont continuent d'être victimes les femmes et les enfants dans le cadre de ce conflit insensé, malgré que le gouvernement et les groupes armés se soient jadis engagés à mettre fin à ces atrocités. Ainsi, groupes armés et forces gouvernementales continuent de violer, parfois en groupe, les femmes de tous âges, sans épargner les petites filles et les femmes âgées. Ces viols sont souvent commis en public et devant les membres de la famille, y compris les enfants. N'en jetez plus.

Dans ce contexte, il est dramatique de constater l'indifférence assourdissante de la presse généraliste belge, tant francophone que néerlandophone, envers le drame effroyable qui s'éternise aux confins orientaux d'un Congo auquel nous fûmes si longtemps mêlés et dont de nombreux fils et filles vivent aujourd'hui à nos côtés, en tant que migrants ou en tant que nouveaux citoyens belges. C'est pourquoi l'initiative lancée en 2008 par le programme Jeunesse d'Amnesty Belgique francophone mérite d'être saluée (voir page 12), ce dernier étant parvenu à faire se rencontrer des jeunes lycéennes de Pont-à-Celles et des anciens (et futurs?) enfants soldats de RDC. Rien que quelques microns de baume au cœur? Il faut espérer que non. © **Pascal Fenaux**

Loterie Nationale
créateur de chances



Libertés! • Rue Berckmans, 9 – 1060 Bruxelles • Tél: 02 538 81 77 Fax: 02 537 37 29 • libertes@aibf.be • www.libertes.be • **Éditrice responsable:** Christine Bika • **Rédacteur en chef:** Pascal Fenaux • **Comité de rédaction:** Bruno Brioni, Thandiwe Cattier, Véronique Druant, Samuel Grumiau, Anne Lowyck, Brian May, Suzanne Welles • **Ont collaboré à ce numéro:** Gilles Bechet et Céline Remy (st.) • **Iconographie:** Brian May • **Maquette:** RIF • **Mise en page:** Gherthrude Schiffon • **Impression:** Remy Roto • **Couverture:** Dans le faubourg de Wattala, des Sri-Lankais de la minorité tamoule franchissent un barrage militaire pour participer à un office religieux hindou. Colombo, 31 mai 2007. AFP/Sanka Vidanagama

CHANGEMENT D'ADRESSE - ATTESTATION FISCALE - MODIFICATION, ANNULLATION OU NOUVELLE COTISATION DE MEMBRE/DONATEUR(TRICE)

Madame Michele Ligot : mligot@aibf.be

je change d'adresse (inscrire uniquement la nouvelle adresse)

Nom: Prénom: N° de membre:

Adresse: N° bte

Code postal: Localité:

Tél (obligatoire): E-mail:

Oui, j'adhère aux objectifs d'Amnesty et souhaite devenir membre

Je répartirai le montant de : ma cotisation de mon abonnement sur toute l'année en complétant ce coupon et en le renvoyant à Amnesty International, 9 rue Berckmans à 1060 Bruxelles. Tout montant qui dépassera 14,87 € (prix de la cotisation ou de l'abonnement), sera considéré comme un «don», et par là-même jouira de la déductibilité fiscale pour autant que ce supplément soit de 30 € ou plus.

Je verse tous les mois, au départ de mon compte n° la somme de : 2,5 € 5 € € (toute autre somme de mon choix) au profit du compte 001-2000070-06 de Amnesty International à partir du et jusqu'à nouvel ordre. Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

ou je verse en une fois le mandat de au compte 001-2000070-06

Nom:

Prénom: Date de naissance:

Adresse: N° bte

Code postal: Localité:

Tél (obligatoire): E-mail:

Profession:

Date: Signature:

Ne rien inscrire dans cette case s.v.p. (réservé à l'organisme bancaire)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

SOMMAIRE

ACTUEL

- Bolivie: La culture du choc
- Palestine: «Un jour d'avril 1997, à Hébron, j'ai décidé d'arrêter le photojournalisme»
- Insolites-Brèves



3

DOSSIER

SRI LANKA: LE HUIS CLOS

- Terreur chez les Tamouls
- La guerre contre les médias
- Que reste-t-il des Tigres?
- Aller en justice, malgré les risques
- Revivre ensemble?



5

MOUVEMENT

- «Pour l'élite et la police, nous sommes des sous-hommes»
- Citoyens m'étaient contés



10

ISAVELIVES.BE

- Lettres du mois: Syrie, Sri Lanka et Japon
- Bonnes nouvelles



13

CULTURE/AGENDA

- Deuil en eaux troubles
- Exercices de dictature
- Dits sous le tchadri...



15

LIBAN ASSASSINATS POLITIQUES

Le 10 septembre 2008, le parlementaire libanais **Saleh Aridi** était assassiné dans un attentat à la voiture piégée dans son village de Baysur, au sud-est de Beyrouth. Saleh Aridi, âgé d'une cinquantaine d'années, était un haut responsable du Parti démocratique libanais, qui s'appuie principalement sur la communauté druze libanaise et est dirigé par **Talal Arslane**, ministre du gouvernement. Cet assassinat est le dernier d'une série d'attentats contre des députés et des journalistes libanais depuis octobre 2004, mais le premier ciblant une personnalité de l'opposition pro-syrienne. C'est aussi la première attaque de ce genre commise depuis la signature de l'accord de Doha en mai 2008, qui a réuni l'Alliance du 8 mars (pro-syrienne) et l'Alliance du 14 mars (antisyrénienne), au sein d'un gouvernement d'unité nationale. ●

CAMBODGE LE DROIT CONTRE LE DROIT

«Barons» locaux, groupes financiers et officiers impliqués dans des litiges fonciers au Cambodge usent de plus en plus de leur pouvoir pour réduire au silence leurs opposants en se servant du système de justice pénale. C'est ce qui ressort du document intitulé *A Risky Business – Defending The Right To Housing*, où Amnesty révèle comment les droits des défenseurs des droits humains sont bafoués, alors qu'ils s'efforcent de promouvoir les droits fonciers et de lutter contre les expulsions forcées survenues au Cambodge au cours des deux dernières années. Ces deux dernières années, le nombre d'arrestations de personnes militant pour le droit à la terre a doublé, passant de 78 en 2006 à 149 en 2007. ●

BOSNIE-HERZÉGOVINE L'HOMOPHOBIE PROGRESSE

Le *Queer Sarajevo Festival* s'est déroulé du 24 au 28 septembre 2008 dans un climat de tension, d'intimidation et de haine. Organisé par l'ONG bosniaque *Udruzenje Q*, ce festival artistique et culturel a été la cible des journaux populaires *SAFF* et *Dnevni Avaz*, tandis que des menaces de mort ont visé personnellement des défenseurs des droits des homosexuels. Les autorités islamiques bosniaques ainsi que le ministère de la Santé y sont également allés de leurs mises en gardes «morales» et «sanitaires». ●

ZIMBABWE LE PRIX D'UN ACCORD

Alors qu'un accord est désormais intervenu entre le gouvernement de **Robert Mugabe** (Union nationale africaine du Zimbabwe, ZANU) et l'opposition parlementaire emmenée par **Morgan Tsvangirai** (Mouvement pour le Changement démocratique, MDC) pour mettre fin à l'impasse politique qui règne dans le pays depuis les élections de mars, Amnesty International s'inquiète de la présence de mesures d'amnistie ou de grâce qui empêcheraient que les auteurs de violations des droits humains soient jugés, que la vérité soit mise au jour et que les victimes bénéficient de réparations. ●



Des partisans du MAS (Mouvement vers le socialisme) du président Evo Morales rejoignent la ville de Montero, après avoir accepté de lever le siège de Santa Cruz de la Sierra, préfecture éponyme du département autonomiste et créole. Montero, 24 septembre 2008. © AFP/Aizar Raldes

BOLIVIE

LA CULTURE DU CHOC

À la mi-septembre, les tensions politiques ont culminé en Bolivie, où l'on semble être passé à deux doigts d'une guerre civile. En cause, le réformisme radical (indigène et social) incarné par le président Evo Morales qui se heurte au conservatisme, voire au racisme, des élites et des classes moyennes (majoritairement créoles et métisses) des départements orientaux.

L'escalade de violence survenue dans les départements de Santa Cruz, Tarija, Chiquisaca, Beni et Pando (la *Media Luna* ou «Demi-Lune») a surpris par son ampleur. Ces violences sont liées au processus de réforme constitutionnelle amorcé en 2006, les sensibilités régionales (et sociales) relatives à la question de l'autonomie entraînant une radicalisation des réactions. La discrimination et le racisme visant la population autochtone bolivienne ont également alimenté les tensions, comme en témoigne l'arrestation du préfet du département (autonomiste) du Pando, **Leopoldo Fernandez**, accusé par le gouvernement central d'être responsable (via des milices) du massacre de femmes et d'enfants issus de la majorité indigène. Le récent «référendum révocatoire», qui avait eu lieu le 10 août 2008, avait semble-t-il validé le mandat du président actuel, **Evo Morales**, chef du Mouvement vers le Socialisme (Movimiento Al Socialismo ou MAS). Morales a été élu sur un programme radical et ambitieux de redistribution des richesses et de reconnaissance des diversités culturelles, une forme de décolonisation socioculturelle, postérieure au départ des Espagnols. L'ennui, c'est que, simultanément, ce référendum avait également consolidé le soutien accordé aux préfets qui se situent dans l'opposition conservatrice, majoritairement créole (blancs d'origine hispanique) et métisse qui peuple les départements orientaux riches en hydrocarbures. L'opposition frontale de ces deux légitimités

et de ces deux Bolivie a donc dégénéré. Comment en est-on arrivé là? La réponse est en partie donnée par **Nancy Thede** et **Manuel de la Fuente**, dans *La Chronique des Amériques*⁽¹⁾.

«Le blocage du système politique bolivien se manifeste par référendums interposés, chacun des deux grands ensembles de forces politiques opposées – d'un côté le gouvernement du Mouvement vers le Socialisme (MAS) et ses alliés, de l'autre, la bourgeoisie et ses organisations politiques d'opposition parlementaire et régionale – s'évertuant à démontrer la légitimité de son projet de l'heure par le biais du vote populaire. À la succession de quatre référendums départementaux sur l'autonomie pilotés par l'opposition, le gouvernement a répondu par un référendum de révocation de mandat, le tout dans un contexte où plane l'éventualité du référendum sur la nouvelle constitution nationale. Dans ce face-à-face qui s'éternise, aucune des deux parties ne semble en mesure de réunir les forces nécessaires pour s'imposer définitivement, et les conséquences de l'affrontement s'aggravent: affaiblissement des institutions démocratiques, attaques racistes, refus de respecter des processus démocratiques, affrontements violents... Si les perspectives de redéfinition des règles du jeu politique semblaient bonnes au moment de l'élection de l'Assemblée constituante, en août 2006, les divergences de fond sont rapidement montées à la surface et il est devenu clair qu'il n'y aurait pas de position commune entre les partisans du MAS et l'opposition de droite sur des questions telles que la propriété de la terre, la décentralisation de pouvoirs vers les gouvernements départementaux ou la redistribution du

pouvoir entre les différents groupes ethniques qui composent la Bolivie. Face à cette impasse, chaque partie a essayé coûte que coûte d'imposer sa position au lieu de chercher à établir des compromis viables. Chaque camp a recours à des méthodes questionnables – illégitimes sinon carrément illégales – pour tenter de gagner du terrain face à l'autre, mais en dernier recours, c'est la redéfinition de l'espace politique qui recule à chaque pas, tel un mirage.» «Aussi bien l'opposition de droite que le gouvernement du MAS prétend défendre le projet démocratique, le seul, le vrai, alors que les opposants représenteraient le recul vers le désordre et l'autoritarisme. Or, leur manière respective de concevoir la démocratie laisse en effet peu de place au compromis et à l'entente, car les principes mêmes en sont distincts. Si la droite autonomiste met de l'avant un projet basé principalement sur les institutions et procédés classiques de la démocratie libérale, le discours et les propositions du MAS relèvent davantage d'une conception communautariste de la démocratie dont les pratiques semblent parfois peu conformes à une vision libérale de la démocratie. Alors qu'en principe, il serait possible de concilier au moins certains aspects des deux approches, plus la confrontation s'éternise, plus les deux pôles se radicalisent et se conçoivent comme contradictoires.»

Pour l'instant, même si un dialogue formel s'est amorcé entre les départements autonomistes consolidés par référendum et le gouvernement central lui-même confirmé par référendum, on semble encore loin des conditions idéales d'une résolution démocratique du conflit bolivo-bolivien. Tout au plus peut-on sans doute se réjouir du fait que les préfets «autonomistes» ont récemment cherché à prendre leurs distances vis-à-vis des tactiques violentes employées par les milices, ce qui explique sans doute également l'acceptation par l'opposition conservatrice d'entamer un dialogue avec le gouvernement central.

Il s'en est fallu de peu que le conflit tourne à la guerre civile, pas seulement entre régions riches et pauvres, mais aussi entre les Blancs et les Métis d'une part, et les Amérindiens d'autre part, preuve par l'absurde et par le sang que, comme de nombreux pays d'Amérique latine, la Bolivie reste un pays «colonisé de l'intérieur» ou, pour le dire autrement, ne s'est pas décolonisé culturellement et socialement. © Pascal Fenaux

(1) http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/chro_THEDE_08_15.pdf

L'INSOLITE

UNE TACTIQUE PUANTE

Depuis de longues années, des affrontements violents opposent en Cisjordanie des manifestants à la police des garde-frontières israéliens, en de nombreux points où est construit le Mur/Barrière de séparation. Lorsque les affrontements n'impliquent que des manifestants palestiniens, les militaires israéliens ont tendance à tirer des balles réelles ou des billes d'acier recouvertes de caoutchouc. Mais, en deux endroits du Mur/Barrière, à Nî'lin et Bil'in, ces manifestations associent des militants israéliens et palestiniens, ce qui met apparemment les soldats israéliens dans un certain «embarras». Selon le journaliste israélien Kobi Ben-Simhon, des chercheurs ont enfin trouvé la parade. Depuis quelques semaines, les forces israéliennes aspergent les manifestants juifs et arabes d'un produit proprement pestilentiel et que les utilisateurs appellent en hébreu *Boash*, c'est-à-dire la moufette ou le putois... Selon les chercheurs, interrogés sous couvert de l'anonymat, le *Boash* est insupportable pour les narines mais comestible et riche en protéines... © D'après *Ha'aretz*, 5 septembre 2008.

PAROLES

«UN JOUR D'AVRIL 1997, À HÉBRON, J'AI DÉCIDÉ D'ARRÊTER LE PHOTOJOURNALISME»

Correspondante pour l'agence Reuters, la photographe palestinienne Rula Halawani expose au Botanique jusqu'au 12 octobre et revient à Mons en décembre, dans le cadre de la saison artistique *Masarat Palestine*.

Née à Jérusalem-Est, sur le Mont des Oliviers, je suis venue à la photo par hasard, pendant mes études au Canada. Dès le premier jour, j'ai senti que c'était ma vie. À mon retour en Palestine, j'ai me suis retrouvée à travailler comme photjournaliste. C'était en 1989, en pleine première Intifada [1987-1992]. Ce fut très dur, choquant, bouleversant. J'avais vécu hors de mon pays pendant 5 ans et, non seulement, j'ai retrouvé un pays différent, mais mes premiers pas dans cette «carrière» ont été très pénibles. La première fois que j'ai vu un mort, un enfant, j'en ai perdu le sommeil. Je fais partie de cette histoire et cette histoire fait partie de moi. Il m'est humainement impossible d'établir une distance entre mon objectif et la réalité que je photographie. C'est ce qui explique que, même si j'ai également pris des photos du côté israélien, elles ne se retrouvent pas dans cette exposition, qui est un projet très personnel.

«Un jour d'avril 1997, à Hébron, un jeune homme que je connaissais a été abattu, sous mon objectif, sous mes yeux. En développant le film, j'ai remarqué que sa main tenait toujours une pierre, alors qu'il était mort. Cela m'a tellement ébranlée que j'ai décidé d'arrêter le photojournalisme. J'ai continué de raconter l'histoire de mon pays, mais d'une autre manière, plus profonde, conceptuelle, même si ce sujet reste une réalité pénible.

«En 2002, quand Israël a décidé de construire un mur à travers la Cisjordanie, j'ai repris mon appareil et le résultat, c'est la série intitulée *The Wall*. Si je me suis concentrée sur les portions de la «Barrière»⁽¹⁾ qui sont constituées de parois en béton, ce n'est pas qu'elles soient «photogéniques», mais



© Rula Halawani, devant une des pièces de sa série monumentale *The Wall*. Bruxelles, 8 septembre 2008. © Bruno Brioni

tout simplement, les portions constituées de clôtures électroniques sont lourdement gardées. Le Mur est devenu ma réalité intime lorsque le chantier est arrivé dans mon quartier et a coupé la route que je prenais tous les jours pour aller à l'université de Bir Zeit et m'a fait comprendre que ce Mur sépare davantage les Palestiniens que les Palestiniens des Israéliens.

«Tout me semble si sombre, si creux, si négatif... Mon père, qui nous parle tout le temps de ce qui s'était passé en 1948, m'a un jour dit que les photos qui composent ma série *Negative Incursion* et que j'avais prises durant l'Opération Rempart [la réoccupation des villes autonomes palestiniennes

au printemps 2002, après une vague d'attentats] lui rappelaient cette période. Du coup, on vit dans une atmosphère assez étrange car on se dit que le futur est le passé, que d'autres guerres vont venir, que la même histoire va se répéter et qu'on va vivre les mêmes scènes. Comment croire à la paix dans un tel contexte? Pour moi, la paix n'est pas concevable sans la fin de l'occupation et sans que nous récupérions notre liberté et notre pays. Mais aujourd'hui c'est impossible.» © Propos recueillis par P.F.

(1) Curieusement, en hébreu, *Gadêr* signifie «barrière», tandis que son quasi synonyme arabe *Gidâr* signifie «mur».

SRI LANKA

LE HUIS CLOS

Plus de 70 000 personnes ont été tuées en trois décennies de conflit sri-lankais, dont plusieurs milliers depuis le regain de violence de fin 2005. Ces derniers mois, il semble que l'armée sri-lankaise (à majorité cinghalaise) a conquis de larges zones autrefois tenues par les Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul (LTTE), non sans impact humanitaire. Dans le nord, selon les estimations de l'ONU, entre 200 000 et 230 000 personnes auraient été déplacées, tandis que le gouvernement sri-lankais a annoncé, le 8 septembre dernier, qu'il ne pouvait plus y garantir la sécurité des travailleurs humanitaires. En l'absence d'observateurs indépendants dans les zones de combat, il sera encore plus difficile de s'informer. Le Sri Lanka ayant toujours sous-estimé la force de frappe des LTTE, rien ne permet de garantir que le gouvernement puisse tenir sa promesse de gagner la guerre dans les mois qui viennent. Et gagner la guerre ne veut pas dire instaurer la paix : les Tigres connaissant le nord du Sri Lanka comme leur poche, un scénario crédible serait qu'ils délaissent les villes et les grands axes pour se réfugier dans la jungle, d'où ils lanceraient des actions de guérilla contre l'armée sri-lankaise et continueraient à planifier des attentats. Au-delà de ces considérations militaires, on est en droit de se demander comment parviendront un jour à revivre ensemble la majorité cinghalaise (74%) et la minorité tamoule autochtone (18%).

Reportages.



Des policiers sri-lankais enquêtent sur le lieu d'un attentat, à Colombo. Le même jour, des rebelles tamouls ont tué 35 soldats cinghalais de la marine dans le nord du pays. Colombo, 24 mai 2007. © AP

TERREUR CHEZ LES TAMOULS

La population tamoule du nord du Sri Lanka est la principale victime du conflit entre les « Tigres » et l'armée régulière. Entre rafles, disparitions, tortures et coups de canon, elle vit dans une tension permanente.

Depuis la fin du cessez-le-feu entre le gouvernement sri-lankais et les Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul⁽¹⁾, la situation des civils tamouls est devenue très difficile dans le nord du pays. Le gouvernement a établi une zone « tampon » entre le sud, où habite la majorité cinghalaise (74% de la population), et le nord contrôlé par les Tigres, à l'exception de la péninsule la plus septentrionale, Jaffna, occupée par l'armée sri-lankaise. Cette zone tampon est habitée d'une large majorité de Tamouls, mais ils y vivent sous l'oppression constante de l'armée, à 100% cinghalaise, et de la police, en très large majorité cinghalaise elle aussi.

Vavuniya est l'une des principales villes de cette zone tampon. Elle se situe à 8 Km au sud d'Omantai, le grand poste de contrôle entre la zone tenue par l'armée sri-lankaise et celle contrôlée par les LTTE, et à 20 Km au nord de Medawachchiya, là où le gouvernement a établi

un impressionnant check-point délimitant la zone tampon. Les véhicules civils ne peuvent traverser ce check-point et les habitants de la région de Vavuniya qui voudraient se rendre dans le sud doivent passer par de lourdes procédures administratives à Medawachchiya. Les postes de contrôle de l'armée et de la police sont extrêmement fréquents à l'intérieur de cette zone tampon. « En voiture, cela prend au moins deux heures pour parcourir les 20 Km séparant Vavuniya de Medawachchiya car nous devons sans cesse nous arrêter pour répondre aux mêmes questions des policiers et militaires : qui sommes-nous, où allons-nous, pourquoi nous y allons, ... », déclare un habitant de Vavuniya⁽²⁾.

Les contrôles sont tout aussi fréquents au sein de la ville de Vavuniya. Dans le centre et les zones sensibles (comme celles où sont situés les bureaux des ONG et les agences onusiennes), il est impossible de marcher 100 mètres sans rencontrer des militaires armés jusqu'aux dents. Les



contrôles d'identité se déroulent dans un climat tendu : soldats, policiers et habitants n'ont pas la même langue maternelle et ont beaucoup de mal à communiquer. «Si je demande à un policier ou à un militaire pourquoi il me pose toutes ces questions, ça suffit pour l'énerver et se faire arrêter, indique un travailleur humanitaire tamoul vivant à Vavuniya. Et si on hésite dans les réponses aux questions, ce qui arrive parfois sous la panique, il se peut qu'on soit battu ou arrêté durant plus longtemps». Par ailleurs, la vie des policiers et militaires cinghalais est stressante dès lors qu'ils sont parachutés au sein d'une population dont ils ne parlent pas la langue et sachant qu'ils sont à tout moment la cible potentielle d'attentats suicides.

INFORMATEURS CAGOULÉS

Dans le nord-est du Sri Lanka, des policiers inspectent les lieux où a été assassiné S. Suhirda Rajan, un journaliste sri-lankais indépendant. Trincomalee, 24 janvier 2006.

© AFP

À Vavuniya, comme dans d'autres localités de la zone tampon situées près de la ligne de démarcation, les rafles attisent encore la tension ambiante. Menées par l'armée sri-lankaise avec l'aide de la police locale, ces opérations consistent à rassembler tous les habitants d'un quartier ou d'un village en un lieu public (place, temple, etc), à les obliger à écouter des sermons sur leur devoir de dénoncer les sympathisants des LTTE et parfois à obliger chacun à défilier un par un devant une personne dont la tête est recouverte d'une cagoule. Cette personne est un informateur de l'armée. Si elle opine de la tête lorsque vous passez devant elle, vous êtes arrêté et suspecté d'être sympathisant des Tigres. Tout peut alors arriver : torture, maintien indéfini en détention sans jugement, disparition, etc. Parfois, les informateurs ne sont pas cagoulés mais planqués dans un véhicule militaire garé en un endroit très fréquenté, par exemple un carrefour. Ils doivent alors scruter les passants et désigner aux militaires les sympathisants des Tigres tamouls, qui sont rapidement appréhendés. «Il peut arriver que ces informateurs se trompent et la personne arrêtée est alors torturée "pour rien", mais en général, ils essaient de désigner les bonnes personnes

car s'ils induisent trop souvent les militaires en erreur, eux-mêmes auront alors de graves ennuis, d'autant qu'ils s'agit de Tamouls», explique un observateur basé à Vavuniya.

Ce climat de tension est encore attisé par les dissensions internes aux Tamouls. Un mouvement nationaliste opposé aux LTTE, appelé PLOTE⁽³⁾, est fréquemment montré du doigt pour participer à des opérations paramilitaires contre des personnes que les autorités souhaitent voir «disparaître». Le groupe Karuna (voir page 9) est accusé des mêmes exactions, tout comme l'EPDP⁽⁴⁾ et d'autres mouvements. Des paramilitaires proches de ces groupes opèrent dans tout le pays, souvent à bord des tristement célèbres «camionnettes blanches»⁽⁵⁾. La région de Vavuniya est l'une de celles où se sont produits le plus de crimes et de disparitions de civils ces derniers mois. «Il y a ici des gens en uniformes civil qui sont utilisés pour faire peur, tuer avec la bénédiction des autorités, souligne un militant des droits humains. Dès qu'une personne est suspectée d'affinités avec les LTTE, elle peut être tuée par les paramilitaires. Ceux-ci demandent parfois de l'argent à des civils, ils leur font comprendre qu'ils seront tués s'ils ne paient pas et qu'ils les feront passer pour des sympathisants des LTTE afin d'éviter toute enquête».

DES GANGSTERS OPPORTUNISTES

La population civile, terrifiée par ces exactions de l'armée, de la police et des groupes paramilitaires, doit aussi supporter l'impunité de la plupart des gangsters opérant dans la zone tampon. «Des groupes criminels qui n'ont rien à voir avec la politique utilisent ce climat de terreur, ils demandent des rançons en se proclamant du PLOTE, du Karuna ou d'autres. Comme tout se passe de façon cachée, il est difficile d'identifier qui est derrière ces agresseurs. La nuit, il arrive souvent que des groupes (parfois de 5 à 10 personnes) débarquent chez vous avec des armes, volent tout, et menacent de vous tuer si vous les dénoncez. C'est d'autant plus terrifiant que la police est parfois liée à ces groupes criminels et/ou paramilitaires et qu'elle les contacte si la victime se plaint... celle-ci recevra alors une nouvelle visite du groupe dans les heures suivantes et sera éliminée».

Les exactions et tortures sont parfois commises directement par des militaires. Un juriste basé à Vavuniya tente discrètement de réunir des témoignages à ce sujet : «Nous avons plusieurs cas d'hommes arrêtés par des militaires, puis amenés dans la nature, dans la forêt (parfois après passage par un camp militaire) où ils sont battus durant des heures au cours desquelles on ne cesse de leur dire d'avouer qu'ils sont des Tigres tamouls ou qu'ils les soutiennent. Un homme est venu nous trouver récemment, ses orteils étaient très gravement blessés parce que des militaires l'avaient pendu par une jambe durant une journée avant de le relâcher». L'impact psychologique de ce climat de terreur est important, notamment sur les enfants. A Vavuniya par exemple, l'armée sri-lankaise tire quasiment chaque jour des obus en direction de la zone tenue par les LTTE. Or, la majorité des habitants ont de la famille ou des amis dans cette zone, les coups de canon qui résonnent lourdement dans la ville leur font à chaque fois craindre que des proches aient été touchés là où les obus atterissent. Un membre du Syndicat des enseignants tamouls de Ceylan explique les difficultés de donner cours dans ces conditions : «Mon école est située à côté d'un camp militaire. Les bruits de l'artillerie s'entendent très fort dans ma classe, les élèves sursautent, vous imaginez comme c'est difficile de donner cours dans ces conditions». L'ONG Shade, partenaire de l'Unicef et de MSF à Vavuniya, gère des programmes de soutien psychologiques aux populations, elle signale plusieurs cas de syncopes d'enfants et de fausses couches de femmes enceintes suite au stress provoqué par ces tirs d'artillerie depuis les régions urbaines.

La situation des civils est encore pire dans les zones tenues par les Tigres, là où la population doit composer avec des attaques de l'armée sri-lankaise, le recrutement forcé chez les rebelles et des déplacements incessants pour échapper à tout ça. Quelle que soit l'issue du conflit, elle apportera un soulagement pour ces dizaines de milliers de civils. © Samuel Grumiau



(1) Liberation Tigers of Tamil Eelam ou LTTE. Selon les LTTE, l'Eelam tamoul est formé de la province du nord-est et des régions du sud-est du Sri Lanka, deux zones où sont majoritaires les Tamouls «autochtones», que l'on distingue des Tamouls venus du continent indien à l'époque britannique.

(2) Pour préserver la sécurité des personnes qui ont le courage de rencontrer un journaliste étranger, tous les témoignages de Vavuniya sont sous couvert d'anonymat.

(3) People's Liberation Organisation of Tamil Eelam (Organisation de Libération du Peuple de l'Eelam Tamoul).

(4) Eelam People's Democratic Party (Parti démocratique du Peuple de l'Eelam).

(5) «White Van» est une expression qui suffit à instiller la peur. De très nombreuses personnes ont été enlevées par des individus circulant dans des camionnettes blanches, parfois sans plaque d'immatriculation. Certaines victimes n'ont jamais été retrouvées, d'autres ont été retrouvées assassinées, d'autres encore réapparaissent entre les mains du Service d'Enquête sur le Terrorisme (Terrorist Investigation Department ou TID), qui recourt à la torture durant les interrogatoires.

LA GUERRE CONTRE LES MÉDIAS

Au moins 12 professionnels des médias ont été tués ces 36 derniers mois, sans qu'aucune enquête n'aboutisse à une condamnation. Le message du gouvernement est clair: si vous n'êtes pas avec nous, vous êtes contre nous...

La reprise des combats avec les Tigres tamouls, fin 2005, a poussé le gouvernement sri-lankais dans une logique nationaliste absolue. Pour le président **Mahinda Rajapakse**, les choses sont claires: il faut choisir son camp et celui qui ne suit pas le gouvernement dans sa volonté d'en découdre par la guerre est considéré comme un traître. Une majorité de la population cinghalaise (l'ethnie qui constitue environ 74% du pays) soutient le gouvernement en ce sens, conditionnée par des médias qui n'ont d'autre choix que de relayer les positions nationalistes s'ils veulent survivre. Fort de ce soutien populaire, le gouvernement est allé plus loin en se servant de la guerre pour justifier beaucoup de problèmes du pays (y compris économiques) et mettre la pression sur tous les types de contestation. Syndicalistes, journalistes et militants des droits humains ont compris le message et sont de moins en moins nombreux à oser critiquer ouvertement le gouvernement, même sur des thèmes non liés à la guerre. Les journalistes tamouls qui veulent travailler en toute indépendance sont pris entre deux feux: d'un côté le gouvernement sri-lankais, de l'autre les LTTE, qui n'acceptent eux non plus aucune contestation dans la partie de territoire qu'ils contrôlent encore. Dans son dernier rapport annuel, RSF dénonce la répression du journalisme au Sri Lanka, plus particulièrement dans le nord du pays: «La péninsule de Jaffna (Nord), région peuplée majoritairement de Tamouls, directement administrée par l'armée, est devenue un enfer pour les journalistes, les militants des droits de l'homme et les civils en général. Assassinats, enlèvements, menaces, censure, ont fait de Jaffna l'un des endroits les plus dangereux au monde pour la presse».

PLUS AUCUN JOURNALISTE SUR LE TERRAIN À JAFFNA

Les professionnels du secteur des médias sont particulièrement exposés aux manœuvres d'intimidation à Jaffna parce qu'ils ne peuvent quitter la péninsule sans autorisation de l'armée (comme toute la population de Jaffna, d'ailleurs). Sept ont été tués à Jaffna depuis début mai 2006, dont quatre employés du journal *Uthayan*. Son rédacteur en chef n'a pas plus quitté les locaux du journal depuis plus de deux ans, par crainte d'être assassiné. «Jaffna avait une culture des médias très importante, avec 200 journalistes actifs sur le terrain, mais aujourd'hui, plus un seul journaliste n'ose partir en reportage», explique **Sunanda Deshapriya**, porte-parole de *Free Media Movement*, un collectif sri-lankais de défense des journalistes. *Tous ceux qui l'ont fait ont été tués ou menacés*. Cette répression sans pitié laisse la population à la merci de toutes les exactions des forces gouvernementales et des Tigres tamouls. «J'ai travaillé au Darfour, en Afghanistan et au Kosovo, je n'avais jamais vu une situation aussi désespérée que celle des Tamouls du nord du Sri Lanka recevoir aussi peu



Ⓞ Dans le nord-est du Sri Lanka, des policiers inspectent les lieux où a été assassiné **S. Suhirda Rajan**, un journaliste sri-lankais indépendant. Trincomalee, 24 janvier 2006. © AFP

d'attention des médias internationaux», confie un employé d'un programme des Nations unies.

Un minimum de 12 personnes travaillant dans les médias ont été assassinées ces 36 derniers mois. Au moins deux auraient disparu alors qu'elles étaient détenues par les forces de «sécurité», tandis que d'autres ont été torturées et arbitrairement détenues en vertu des règlements d'exception qui accordent de grands pouvoirs aux autorités⁽¹⁾. Le dernier journaliste assassiné est le correspondant à Jaffna du groupe *Maharaja Television*, **Paranirupasingam Devakumar**. Dans la soirée du 28 mai 2008, à quelques kilomètres de la ville de Jaffna, des agresseurs non identifiés l'ont frappé à mort avec une arme tranchante alors qu'il rentrait à moto chez lui en compagnie d'un ami, qui est mort à l'hôpital des suites de ses blessures.

Les journalistes tamouls ne sont pas les seuls à vivre dans la crainte. Dans le reste du pays, tous les professionnels des médias sont menacés s'ils remettent en question les informations du gouvernement. L'une des dernières agressions à Colombo a visé **Namal Perera**, journaliste et responsable des campagnes pour la liberté de la presse au *Sri Lanka Press Institute* (SLPI). Le 30 juin, six personnes circulant dans une camionnette blanche ont tenté de le kidnapper alors qu'il se trouvait dans un véhicule avec un employé de l'ambassade britannique. Ils ont brisé les vitres de la voiture pour tenter de le kidnapper, mais ont dû battre en retraite suite aux protestations de passants. Comme des dizaines d'autres journalistes sri-lankais, Namal Perera a dû chercher refuge à l'étranger pour échapper à de nouvelles agressions. «Tous ceux qui ont été enlevés ont quitté le pays car on leur a clairement dit de le faire», indique Sunanda Deshapriya. Certains m'ont dit qu'ils avaient été emmenés menottés dans un immeuble de deux étages, qu'on leur a bandé les yeux, qu'on leur a demandé les sources de leurs reportages, qui est derrière tel ou tel numéro de téléphone appelé via leur GSM, etc. Puis, ils menacent: nous savons que ta fille ou ton fils étudie à telle école, qu'elle ou il sort des cours à telle heure... Ils ont très peur de parler quand ils sont libérés».

Ⓞ S.G.

(1) Voir notre Appel du Mois en faveur de l'éditeur **Vettivel Jasikaran** et de son épouse **Valarmathi**, dans la rubrique *Isavelives.be*, page 14.

ALLER EN JUSTICE, MALGRÉ LES RISQUES

Le 20 septembre dernier, **Sugath Nishanta Fernando**, un homme victime de torture qui avait osé déposer plainte contre une tentative de corruption de la part de la police a été assassiné dans son véhicule, en présence de son fils de 11 ans. Des cas comme ceux-là, **Brito Fernando**, qui dirige la petite ONG de défense des droits humains, *Right To Life*, peut en citer des dizaines. «On nous dit parfois qu'il vaut mieux se taire, que des innocents sortent plus rapidement de prison si aucun tapage n'est fait autour de leur cas. Nous savons que nous ne pouvons pas arrêter ce genre d'exactions en allant en justice, mais nous pouvons au moins les décourager car les représentants des autorités concernées doivent venir se défendre devant un juge. Et c'est embarrassant pour le Sri Lanka quand nous portons ça devant les organes internationaux. C'est la seule façon d'agir car pour le moment, toute la nation est militarisée, tout le monde attend la victoire et est d'accord avec les meurtres car ils pensent que les «disparus» sont des Tigres tamouls». Ⓞ S.G.

QUE RESTE-T-IL DES TIGRES ?

Le prestige des Tigres auprès de la population tamoule n'est plus ce qu'il était. **Décryptage.**

Le Sri Lanka (alors Ceylan) a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne en 1948. Rapidement, la cohabitation entre ses deux principales communautés, les Cinghalais (74% de la population) et les Tamouls (18%) a posé problème. En 1956, le Parti de la Liberté créé par **S. Bandaranaike** arrive au pouvoir. Il impose le cinghalais comme seule langue officielle et donne la prééminence au bouddhisme, la religion d'une majorité de Cinghalais (les Tamouls sont généralement hindous ou chrétiens). Quelques confrontations éclatent, puis elles s'atténuent et reprennent dans les années septante, avec notamment la création de l'armée des Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul. En 1977, une modification législative reconnaît le tamoul comme langue officielle au même titre que le cinghalais, mais cette reconnaissance s'avère trop tardive, la guerre civile opposant le gouvernement et les LTTE ayant pris de l'ampleur.

La puissance régionale voisine, l'Inde, tente d'intervenir, notamment par l'envoi d'une force de maintien de la paix entre 1987 et 1990, mais l'échec de cette mission renforce les LTTE, ces derniers étant parvenus à éliminer d'autres organisations politiques tamoules favorables, elles, à l'opération indienne. Depuis, les LTTE se proclament les seuls représentants légitimes de la volonté des Tamouls. Ils empêchent toute contestation interne et affirment que la seule solution acceptable ne peut être que la création d'un État tamoul dans la province du nord-est et dans les régions du sud-est du Sri Lanka. Un cessez-le-feu est intervenu de 2002 à 2005, mais il était régulièrement violé de part et d'autre (chaque partie accusant l'autre de ces violations). Les affrontements et les attentats commis par les LTTE n'ont depuis lors plus cessé.

Lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent d'un mouvement comme les Tigres tamouls, qui se bat depuis 1972 en leur nom mais n'a jamais rien obtenu grand-chose de concret, une grande majorité de Tamouls du Sri Lanka répondent qu'ils ne soutiennent pas (ou plus) ce groupe... mais qu'ils n'ont pas d'alternative, vu l'attitude du gouvernement sri-lankais. Ils ne se reconnaissent pas dans les attentats commis par les Tigres contre les populations civiles à Colombo ou ailleurs. Ils ne cachent pas leur ras-le-bol quant à un conflit qui ne leur a valu que des horreurs et voudraient simplement vivre en paix et en dignité.

DE PIÈTRES GESTIONNAIRES

L'image des LTTE au sein de la population tamoule s'est encore ternie en raison de leur attitude au cours de la dernière période de cessez-le-feu, de 2002 à 2005. «*Dans la zone qu'ils contrôlaient, les Tigres imposaient une taxation arbitraire bien trop lourde pour une population aussi pauvre, explique Muttukrishna Sarvananthan, chercheur tamoul vivant à Colombo⁽¹⁾. Et puis, les Tamouls se sont aperçus que, durant cette période, beaucoup de dirigeants des Tigres ont envoyé leurs enfants faire de hautes études dans les pays occidentaux. Les gens se posent des questions : pourquoi emmenez-vous nos enfants pour combattre alors que vous envoyez les vôtres à l'étranger ? Le soutien de la population a donc vraiment diminué et c'est l'une des raisons qui expliquent les victoires militaires enregistrées pour le moment par les forces gouvernementales, ce qui ne fut jamais le cas dans les précédentes étapes du conflit*». La sympathie envers les LTTE dans les régions qu'ils contrôlent est beaucoup moindre que celle dont ils peuvent encore jouir dans une partie de la diaspora tamoule. «*Les Tamouls de l'étranger ne subsistent*

Une photo non datée (mais publiée le 9 septembre 2008) de 10 kamikazes de l'armée des Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul (LTTE), photographiés avant qu'ils ne commettent un attentat suicide contre le complexe militaire de Vavuniya. Les kamikazes posent autour du chef des LTTE (première rangée, au centre). © AFP





pas les mêmes souffrances que les habitants des zones contrôlées par les Tigres, et notamment l'enrôlement forcé, souligne Muttukrishna Sarvananthan. Même des personnes âgées et des écoliers reçoivent une formation de base, pas nécessairement à la manipulation des armes, mais au combat, en cas de besoin». De nombreux témoignages dénoncent aussi le fait que les LTTE ont empêché des civils de rejoindre des lieux plus sûrs situés dans des zones contrôlées par le gouvernement, afin notamment de s'en servir comme boucliers humains. Amnesty International a par ailleurs reçu des informations crédibles selon lesquelles les Tigres continuent de recruter activement des mineurs dans les camps de personnes nouvellement déplacées. Les LTTE ont subi une très lourde perte en 2004, lorsqu'un de ses responsables militaires, connu sous le nom de «Colonel Karuna», a cessé les combats, entraînant avec lui 6 000 hommes. Cette désertion a précipité le retrait des Tigres de l'est de l'île, qui était une importante source de renforts pour les LTTE quand ils étaient attaqués par les forces du gouvernement dans le Nord. Selon des sources crédibles, il resterait à l'heure actuelle moins de 5 000 soldats «purs et durs» au sein des Tigres tamouls. Il resterait aussi quelques milliers de combattants enrôlés de force et de policiers, mais ils pourraient désertier si ça tourne vraiment mal, contrairement aux «purs et durs», qui sont là pour la cause et lutteront jusqu'au bout.

Les Tigres tamouls ont eu, au cours de leur histoire, plusieurs possibilités de conclure un accord de paix durable avec certains gouvernements sri-lankais. Colombo n'a certes jamais accepté d'accorder l'indépendance réclamée par les Tigres radicaux, mais plusieurs gouvernements modérés ont été prêts à accorder à la population tamoule une certaine autonomie dans la gestion de ses affaires, ce dont se seraient sans doute largement contentés bien des civils. Les LTTE ont rejeté ces possibilités et n'ont jamais complètement abandonné leurs actions terroristes.

© S.G.

(1) Principal chercheur du Point Pedro Institute of Development, www.pointpedro.org



Pranavasarubi Sivabalaratnam, une lycéenne sri-lankaise tamoule dessine un motif traditionnel lors d'un concours organisé par une école hindoue. Colombo, 27 septembre 2008. © AFP/Lakruwan Wanniarachchi

REVIVRE ENSEMBLE

Si un règlement pacifique est trouvé pour résoudre le conflit, sera-t-il possible pour les deux grandes communautés sri-lankaises de cohabiter sans trop de heurts ? «Je n'ai aucun doute à ce sujet, affirme le docteur Jehan Perera, directeur du Conseil national de la Paix du Sri Lanka⁽¹⁾. J'en veux pour preuve ce qui s'est passé durant la période de cessez-le-feu de 2002 à 2004. Avant la signature de ce cessez-le-feu, il y avait déjà le même genre de guerre et à cette époque, comme maintenant, les gens étaient nerveux, suspicieux et amers les uns envers les autres. Dès que les combats se sont arrêtés et qu'il y a eu une garantie que les civils pouvaient voyager en toute sécurité, les gens du sud ont commencé à voyager dans le nord sans problème, sans peur, alors qu'ils n'y étaient plus allés depuis 10 ou 20 ans.

«Le tourisme interne a explosé. Je suis allé à Jaffna peu après le cessez-le-feu. Je me souviens y avoir fait mon jogging à travers des rues dont les maisons avaient été endommagées par les bombes et les missiles des militaires sri-lankais, mais je me sentais en sécurité au sein de cette population tamoule alors que je suis un Cinghalais, que j'appartiens au même groupe ethnique que les militaires sri-lankais.

Muttukrishna Sarvananthan estime lui aussi qu'une cohabitation pacifique entre les communautés sri-lankaises est possible. «Beaucoup de Tamouls pensent que les LTTE sont dépassés. Ils exigent encore un État séparé, alors que les Tamouls "lambda" se satisferaient d'un niveau raisonnable d'autonomie ou d'une solution basée sur une fédération comme en Belgique, en Suisse ou en Inde. Dans un contexte de plus en plus mondialisé, la partition est hors de question. J'en suis d'autant plus convaincu que rien ne se passe ici sans le soutien de la puissance régionale, l'Inde, qui est contre toute division du pays».

On semble toutefois très loin d'un accord politique. Le Dr Jehan Perera identifie trois raisons principales à cette situation. «Il y a d'abord la façon cinghalaise de voir les choses, selon laquelle le Sri Lanka est un pays cinghalais parce que les Cinghalais y sont majoritaires, qu'ils y sont venus les premiers, qu'ils sont bouddhistes et que Bouddha a promis le Sri Lanka aux bouddhistes... Toutes ces raisons expliquent que les Cinghalais refusent d'accorder l'autogestion d'une partie de l'île à un non-Cinghalais, et tout particulièrement à un Tamoul,

car il reste une certaine peur historique des Tamouls et le sentiment reste que les Tamouls, même s'ils sont une minorité au Sri Lanka, sont majoritaires dans la région, qui inclut l'Inde [via l'État indien du Tamil Nadu, sur le continent].

«Le deuxième obstacle majeur est politique : à plusieurs reprises, des responsables gouvernementaux ont malgré tout offert aux Tamouls une certaine forme d'autonomie, mais les partis politiques rivaux s'y sont toujours opposés... et quand ceux-ci arrivent au gouvernement et parviennent à leur tour à un accord avec les Tamouls fondé sur l'autonomie, ce sont les dirigeants de l'ancien gouvernement qui protestent ! Pour nos dirigeants politiques, les problèmes ethniques sont une façon de revenir au pouvoir lorsqu'ils ont perdu aux élections. L'obstination des Tigres tamouls, leur évolution vers une mentalité très radicale, empêche elle aussi une résolution pacifique».

© S.G.

(1) Une ONG qui promeut une solution pacifique au conflit, <http://www.peace-srilanka.org/>

NOS FORMATIONS

Pour en savoir plus sur Amnesty, n'hésitez pas à vous inscrire à l'une de nos formations! Voici le programme à venir :

- **4 octobre de 10h00 à 16h00**
Dignité humaine et droits fondamentaux (Liège)
- **4 octobre de 09h30 à 12h30**
Découvrir Amnesty
- **11 octobre de 10h00 à 16h30**
Homosexualités et droits humains
- **25 octobre de 10h00 à 16h30**
Combattre la torture
- **6 novembre de 19h00 à 22h00**
Découvrir Amnesty
- **8 novembre de 10h00 à 15h00**
Parler de la peine de mort
- **15 novembre de 09h30 à 16h30**
Mission et fonctionnement d'Amnesty
- **15 novembre de 10h00 à 15h00**
Une bougie se vend d'elle-même

Attention : le module «Une bougie se vend d'elle-même» prévu initialement le 18 octobre est reporté au 15 novembre. Nous vous informons également que pour participer à la formation «Parler de la peine de mort», il est important d'avoir assisté au préalable au module «Peine de mort» ou d'avoir déjà une bonne connaissance du sujet. ☉

Pour vous inscrire dès maintenant et/ou obtenir des détails concernant le contenu de tous les modules, rendez-vous sur notre site Internet: <http://www.amnesty.be/formations>
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à formations@aibf.be ou par téléphone au 02/538 81 77, de préférence les mardi, jeudi et vendredi.

DEVENEZ FORMATEUR/TRICE BÉNÉVOLE POUR AMNESTY!

- Vous êtes motivé(e) par nos campagnes en faveur des droits humains?
- Vous avez des aptitudes pédagogiques et/ou une expérience en formation d'adultes?
- Vous avez des compétences en prise de parole en public et en communication?

Dans ce cas, votre profil correspond à celui que nous recherchons pour étoffer notre dynamique équipe de formateurs bénévoles! Pour avoir un aperçu du type de module que nous proposons à nos membres/donateurs/sympathisants, nous vous suggérons de consulter notre programme des formations 2008 sur notre site à l'adresse suivante: <http://www.amnesty.be/formations>

Un atout supplémentaire: avoir un intérêt et/ou des compétences pour la réalisation de cours en ligne.

Disponibilités: en soirée et le week-end (surtout le samedi). Fréquence à définir ensemble.

Intéressé(e)? Merci de bien vouloir nous envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation pour le 1^{er} novembre au plus tard à l'attention de Sophie Ypersiel, par e-mail à formations@aibf.be ou par courrier à Amnesty International Belgique francophone, Service formations, rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles. ☉

COORDINATIONS

«POUR L'ÉLITE ET LA POLICE, NOUS SOMMES DES SOUS-HOMMES»

La défenseuse des droits humains **Valdenia Paulino** était à Bruxelles du 31 août au 2 septembre dans le cadre de sa tournée européenne pour parler de la problématique de la violence dans les favelas du Brésil. Coordinatrice du Centre des droits humains de Sapopemba (São Paulo), Valdenia Paulino est une personne ressource d'Amnesty. Elle a par ailleurs fait l'objet d'une action urgente en 2000 et a encore fait récemment l'objet de menaces.

Le Brésil étant une démocratie et un pays pluraliste, il est étonnant de lire des rapports dans lesquels on découvre que les forces de police dans les quartiers populaires sont davantage une source d'insécurité que de sécurité et font autant de dégâts dans la population civile que les bandes de «gangsters» armés... Comment expliquez-vous cela?

Selon la Constitution, le Brésil est une démocratie, mais la réalité, c'est qu'il y a beaucoup de Brésil car c'est un État fédéral. Il y a notamment le Brésil des favelas, où l'on rencontre les populations les plus pauvres et où la police protège le patrimoine des plus riches contre les habitants de favelas (et le plus souvent de façon impunément violente). Pour l'élite et la police, nous sommes des sous-hommes, des dangers auxquels il faut s'attaquer. Il faut savoir que le Brésil est un des derniers pays à avoir officiellement aboli l'esclavage. On y trouve ainsi des populations dites «afro-descendantes» ainsi que des indigènes qui ont subi des génocides et qui se retrouvent aujourd'hui essentiellement dans les favelas. Ces personnes n'ont dans les faits pas le statut «humain» de sujets de droits.

Les maux les plus graves du Brésil sont les inégalités sociales, l'impunité et la corruption. São Paulo, qui est une des villes les plus riches d'Amérique latine, compte une flotte de plus de 5 000 hélicoptères de sécurité privée, alors que de nombreux enfants meurent de faim et de maladie. Dans le contexte de violence qui sévit dans tout le pays, les classes moyennes et supérieures, au lieu de lutter contre les inégalités sociales, ont tendance à s'enfermer dans des quartiers fermés et sécurisés. La sécurité privée s'est tellement développée que l'on compte aujourd'hui plus d'hommes que dans la sécurité publique. Et derrière les sociétés de sécurité privées, il y a l'industrie de l'armement qui profite de – et encourage – ce climat d'insécurité.

Ce sont les femmes qui sont les plus vulnérables à la violence, parce que l'État est absent des favelas et des quartiers pauvres qui sont ainsi complètement à la merci des groupes de narco-trafiquants et des groupes criminels qui y font la loi.

Le rapport d'AI *Survivre et lutter – Les femmes et la violence urbaine au Brésil* (AMR 19/001/2008) sorti en avril 2008 rend bien compte des conditions physiques et psychiques des femmes dans les favelas. Elles se retrouvent bien souvent seules

avec la responsabilité de toute une famille, abandonnées par leur mari ou veuves. Les femmes subissent à la fois les violences de leurs compagnons (qui eux mêmes vivent une situation difficile et la répercutent sur les femmes), des criminels qui les maltraitent de diverses manières et de forces de police très violentes à leur égard, une violence qui s'exprime entre autres dans les nombreux abus sexuels. Nous avons enquêté sur un cas en janvier 2007 et ce travail d'investigation nous a valu – à mon organisation et à moi-même – des pressions et des représailles. Une adolescente avait été abusée sexuellement par des policiers militaires dans une école du réseau public et on a essayé de nous faire taire.

Il n'y a pas d'aide de l'État aux défenseurs des droits humains?

L'État fédéral a lancé voici quatre ans un programme pour la protection des défenseurs des droits humains, avec une liste de personnes à protéger, mais encore la semaine passée, un dirigeant indigène de l'État de Pernambouc (Recife) a été assassiné, malgré qu'il figurait sur cette liste. Les 26 États de la fédération ont une autonomie assez importante, notamment en ce qui concerne la sécurité. Le problème au Brésil, c'est que les lois sont très bonnes mais ne sont pas assez, voire pas du tout, mises en œuvre par les États fédérés.

Y a-t-il des États qui consacrent une véritable énergie, des moyens, un suivi humain et psychologique, qui assurent des formations, bref qui ont une réelle volonté politique sur le plan des droits humains?

Il n'y a pas vraiment d'État qui puisse revendiquer un bon palmarès. Je prends l'exemple de l'État de Rio Grande do Sul. Cet État a une politique de sécurité assez avancée et fait relativement mieux respecter les droits politiques, sociaux et culturels que les autres États, notamment parce qu'il a une population plus riche. Malgré ces bons points, il y a dans cet État des situations très graves dans les zones rurales. Le Mouvement des Sans-Terre, un des mouvements de la société civile les mieux organisés du Brésil, s'est vu dernièrement criminalisé par le ministère public de l'État de Rio Grande do Sul sur base d'une loi datant de 1983, c'est-à-dire adoptée pendant la dictature militaire de 1964-1985.



La défenseuse brésilienne Valdenia Paulino, dans les locaux d'Amnesty International Belgique francophone. Bruxelles, 1^{er} septembre 2008. © Bruno Brioni

N'existe-t-il tout de même pas des initiatives positives, comme le Programme national de Sécurité publique et de Citoyenneté (PRONASCI), adopté en 2007 ? Le PRONASCI ne prévoit-il pas une formation des policiers incluant la question du genre ? Et que dire des « brigades de protection de la femme » ?

Certes, tout cela existe bel et bien. Mais le problème, c'est que cela reste un programme et qu'à ce jour, cela n'a pas encore débouché sur une réelle mise en oeuvre. Pour prendre l'exemple des postes de police spécialement créés pour les femmes, c'est *a priori* une bonne idée sauf que, concrètement, les policiers qui y sont affectés n'ont pas reçu de formation spécifique et qu'on y trouve beaucoup de machisme. En 1992, moi-même victime d'une agression sexuelle, je suis allée porter plainte dans ce genre de commissariat. Les questions que l'on m'y a posées étaient des questions stupides (« Que faisiez-vous là ? », « Pourquoi portiez-vous ces vêtements ? », etc ?) et il n'y pas eu la moindre enquête sur l'identité de mon agresseur, alors que cette agression était manifestement une opération de représailles liée au fait que j'avais aidé à dénoncer un réseau de prostitution enfantine. De plus, le nombre de ces commissariats est dérisoire, surtout comparé au nombre de plaintes à traiter. Donc, il est nécessaire que les autorités veillent à une meilleure formation des policiers. Les mesures du PRONASCI sont certes totalement nécessaires, mais aujourd'hui nous n'en voyons pas le fruit.

Et de surcroît, les policiers qui travaillent avec les femmes ne le font pas par choix...

En effet. Ils considèrent les questions liées aux femmes comme des questions mineures et voient leur affectation à ce genre de poste comme une punition. Je ne veux pas généraliser, mais il y en a très peu qui font ce métier par engagement ou dans le but de travailler à diminuer les problèmes des femmes. Cela explique qu'il y ait si peu d'enquêtes et que les investigations ne soient jamais très fouillées.

La loi fédérale brésilienne dit aussi qu'une femme ne peut être fouillée que par une policière. Mais, dans les favelas, il n'y a pratiquement pas de femmes qui patrouillent, ce qui ne peut que faciliter les violences sexuelles. Ce qu'il faut également prendre en compte, c'est le type de policiers qui travaillent dans les milieux défavorisés. Ce sont ceux qui ont eu les moins bons points aux concours d'admission qui sont affectés dans ces zones, tandis que beaucoup de policiers sont des toxicomanes.

Il existe une loi qui s'appelle la « Loi Maria da Phena ». Votée en 2007, elle traite des violences faites aux femmes mais n'a pas encore fait l'objet d'une politique de mise en oeuvre. Or, toutes les 3 secondes, une Brésilienne est victime de violences. Les 60 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (DUDH) devraient être une occasion d'alerter la communauté internationale. La violence dont les femmes sont victimes a des répercussions sur toute une famille, toute une communauté et toute une société.

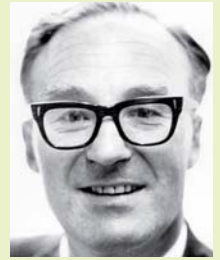
Il faut beaucoup de temps pour former un défenseur des droits humains et on estime souvent qu'il faut carrément 30 ans pour former un dirigeant dans la défense des droits humains. Dès lors, quand ce sont les autorités publiques qui menacent ou tuent un défenseur des droits humains, cela a un impact d'autant plus négatif sur la communauté et cela ne peut qu'intimider et dissuader les autres défenseurs.

Une conclusion ?

Alors que l'on s'apprête à célébrer les 60 ans de la DUDH, il est choquant pour nous de voir que l'Europe est en train d'introduire une directive qui criminalise les demandeurs d'asile ainsi que les immigrants à la recherche d'un travail, alors qu'ils fuient le plus souvent des zones où ils ont été victimes de crimes contre l'humanité, de surexploitation, etc. En Amérique latine, nous suivons cette évolution avec inquiétude et nous espérons que cela va changer. **Propos recueillis par Pascal Fenaux et Céline Remy (st.)**

CERCLE PETER BENENSON

9 OCTOBRE - PARCOURS AU BOTANIQUE CHECK-POINTS : VISITE GUIDÉE AU CŒUR DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN



Dans le cadre de la saison culturelle et artistique *Masarat Palestine*, le Museum du Botanique et Amnesty International proposent une visite guidée au cœur de l'exposition d'une sélection de photographies de **Rula Halawani**, exposées pour la première fois en Europe. Cette photographe palestinienne s'est penchée avec beaucoup d'humanisme sur les check-points et le mur de séparation construit par Israël dans les territoires occupés palestiniens. Dans le prolongement de son travail de photojournaliste, Rula Halawani a développé une série d'instantanés sur la thématique des traces et du passage de l'homme après des événements politiques.

Cette exposition sera mise en perspective historique et politique par **Pascal Fenaux**, rédacteur en chef de *Libertés!*, membre du mensuel *La Revue nouvelle* et chargé d'Israël et de la Palestine à l'hebdomadaire *Courrier International* (Paris). **©**

À 20h00 au Botanique Museum, rue Royale 236, 1210 Bruxelles (Saint-Josse).

Entrée : 5€ (prix plein) 4€ (étudiants et demandeurs d'emploi) - réservation souhaitée auprès d'Ingrid Planqueel au 02 538 81 77 ou cerclebensenson@aibf.be

28 OCTOBRE - DÉBAT À L'ULB

QUEL AVENIR POUR LES DROITS HUMAINS AU SEIN DE L'ONU ?

Depuis 2006, Le Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies est l'organe intergouvernemental principal des Nations unies pour toutes les questions relatives aux droits humains. Celui-ci a remplacé la Commission, mais il ne semble pas s'affranchir des critiques qui étaient émises à l'encontre de cette dernière qui fut vivement critiquée suite à la présence, en son sein, de plusieurs pays violant les droits humains. Pour protéger et de promouvoir tous les droits humains dans tous les pays, il est crucial que tous les États élus au Conseil fassent la preuve de leur attachement à observer les normes les plus strictes dans le domaine des droits humains. Néanmoins, depuis sa création, le Conseil des Droits de l'Homme a élaboré d'importants traités, tel que la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Entre espoirs et déceptions, quel avenir pour les droits humains au sein de l'ONU ? Un débat mettra en présence **Jean-Claude Buhner** (ancien correspondant du *Monde* à l'ONU), **Éric David** (président du Centre de droit international de l'ULB) et **Éric Tistouet** (fonctionnaire au Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme). **©**

À 20h00 à ULB (bâtiment H - salle 1301), avenue Paul Héger, - 1050 Bruxelles (Ixelles). Entrée : 5€ (adultes) 2€ (étudiants et demandeurs d'emploi) - réservation souhaitée auprès d'Ingrid Planqueel au 02/538.81.77 ou cerclebensenson@aibf.be

JEUNES

CITOYENS M'ÉTAIENT CONTÉS

Le 13 septembre dernier, les groupes de jeunes qui s'étaient investis dans le projet «Citoyens du Monde» coordonné par Amnesty International ont fait le bilan de 18 mois de travail, d'engagement et d'émotions fortes.

Pendant l'été 2008, après avoir travaillé pendant plus d'un an avec Amnesty International, cinq groupes de cinq jeunes de Belgique francophone sont partis à la rencontre de jeunes défenseurs des droits humains aux quatre coins de la planète. Ces cinq groupes ont durant tout le projet été encadrés et conseillés par un professeur, ainsi que par le réalisateur belge **Yvon Lammens**. «Citoyens du Monde» fut aussi une façon pour le Programme Jeunesse d'Amnesty de marquer le 60^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme par l'Assemblée générale des Nations unies.

Chaque fois, pendant une semaine, ces groupes se sont retrouvés «sur le terrain». Quoi de mieux que de vivre aux côtés des acteurs d'une ONG locale pour comprendre la réalité d'une situation sur le terrain et des difficultés parfois terribles que ces acteurs sont amenés à surmonter? Toujours assistés par Yvon Lammens, ces jeunes ont également pu réaliser des reportages vidéos sur leur expérience.

Par son intitulé, «Citoyens du Monde» pourrait passer pour un projet «sympathique» et «inoffensif». Or, ce fut loin d'être le cas. D'une part, il s'est avéré que ce projet était une expérience dynamique montrant et mettant en lien des individus actifs et solidaires. D'autre part, les jeunes sont revenus de leurs pérégrinations en ayant vécu des émotions et des expériences extrêmement riches et contrastées.

Les jeunes sélectionnés par Amnesty International étaient originaires de cinq villes de Wallonie et de Bruxelles. Les jeunes de **Comines** (Maison des Jeunes Carpe Diem) sont partis au **Guatemala** où ils ont rencontré les militants de l'ASALI (Asociacion Amigos del Lago de Izabal), une ONG basée à El Estor, sur les rives du Lac d'Izabal, un lac menacé par l'industrie minière, le tout dans une région qui concentre toutes les difficultés rencontrées par les communautés indigènes. Sept jeunes filles de **Pont-à-Celles** (Athénée royal) se sont envolées pour la **République démocratique du Congo**, où elles ont fait la connaissance du BVES (Bureau pour le Volontariat au Service de l'Enfance et de la Santé) de Bukavu, une association du Sud-Kivu qui tente de réinsérer d'anciens enfants soldats enrôlés dans les milices. Toujours en RDC, les jeunes de **Tellin** (Collège



Ⓢ Projection d'un extrait du reportage réalisé par les jeunes Cominois au Guatemala. Bruxelles, 13 septembre 2008. © AIBF

d'Alzon) sont, quant à eux, partis à la rencontre de la SOFAD (Solidarité des Femmes activistes pour la Défense des Droits humains), une ONG congolaise qui vient en aide aux femmes victimes de violences sexuelles dans le cadre de la guerre qui ensanglante le Kivu depuis une décennie. De **Verviers**, cinq jeunes de l'Athénée royal Thill Lorrain se sont envolés pour l'**Argentine**, où ils ont fait la connaissance des militants de l'ACIS (Asociacion Civil de Integracion Solidaria), une ONG basée à Corrientes et qui, sans le moindre soutien, tente d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers populaires de Ponce et Santa Maria, tout en faisant un travail sur la mémoire de la dictature. Enfin, cinq jeunes de **Bruxelles** (Institut Paul-Henri Spaak) ont fondu sur le **Burkina Faso**, où ils ont vécu aux côtés des responsables du Club Yigüia, un club basé dans une école et qui est confronté à des problèmes aussi cruciaux que l'accès des filles à l'éducation et l'excision. De toute évidence et au regard de l'émotion manifestée par les jeunes de retour en Belgique, ces derniers ont été «parachutés» dans des contextes extrêmement difficiles (que l'on songe aux anciens jeunes miliciens congolais en compagnie desquelles certains ont vécu une semaine) et en sont revenus gonflés à bloc. Yvon Lammens, qui finalise les cinq documentaires réalisés par les jeunes, est lui aussi revenu gonflé à bloc. *J'ai 59 ans, un âge où, l'expérience aidant, le risque de se montrer blasé est réel. Après ces cinq expériences terriblement intenses, je peux dire que je suis revenu émerveillé par la capacité d'investissement et de compréhension manifestée par ces jeunes Belges, d'autant que, bien que préparés par leurs professeurs et moi-même, toutes et tous ont été immergés dans des réalités à mille lieues de leurs vies belges. De même, ce qui m'a frappé (vu ma génération), et c'est sans doute un aspect somme toute positif du "village global", c'est que la nouvelle génération européenne semble vivre de façon tout à fait normale la différence culturelle. Enfin, après une telle expérience, j'avoue que je supporte encore moins qu'avant les éternelles récriminations des adultes et d'une certaine presse envers une jeunesse soi-disant indifférente, égoïste voire violente. Les jeunes que j'ai accompagnés aux quatre coins du monde ne se connaissaient ni d'Ève ni d'Adam. Ils se sont découverts, et de nouveaux amis, et des raisons de se battre.»* © P.F.

<http://www.amnestyinternational.be/spip.php?rubrique400>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Ce sont aussi 80 groupes locaux qui, sur le terrain, font un travail d'action et de sensibilisation aux droits humains. Pour vous y joindre, contactez votre régionale.

SECRETARIAT NATIONAL AIBF

Rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles
02 538 81 77
Fax : 02 537 37 29
www.amnesty.be

SECRETARIAT INTERNATIONAL

Easton Street 1, London WC1X 0DW
United Kingdom
00 44 207 413 5500

AMNESTY INTERNATIONAL

VLAANDEREN
Kerkstraat 156, 2060 Antwerpen 6
03 271 16 16

RESPONSABLES RÉGIONAUX D'AMNESTY

BRABANT WALLON

Jean-Philippe CHENU
chemin de la Terre Franche 13
1470 Genappe
010 61 37 73 – jpchenu@aibf.be

BRUXELLES

Tanguy PINXTEREN
Rue de la Flèche 16 A, 1000 Bruxelles
02 513 77 10 – tpinxteren@aibf.be

HAINAUT ORIENTAL

Nicole GROLET
av. Elisabeth 6, 6001 Marcinelle
071 43 78 40 – ngrolet@aibf.be

LIÈGE

Jean-Pierre ANDRÉ
04 387 51 07 – jpablegny@yahoo.fr
Christine BIKA
Responsable de la gestion de la permanence – C/O Bureau régional d'AI – rue Souverain Pont 11 – 4000 Liège – du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
04 223 05 15
bureaudeliège@aibf.be

LUXEMBOURG

Daniel LIBIOULLE
Avenue de la Toison d'Or 26
6900 Marche en Famenne
084 31 51 31
dlibioulle@aibf.be

NAMUR

Romilly VAN GULCK
Rue Vivier Anon 8, 5140 Sombreffe
071 88 92 51
rvangulck@aibf.be

WALLONIE PICARDE

Marie NOËL
Rue Cheny 1, 7536 Vaulx
069 77 66 13 – 0499 13 57 25
mnoel@aibf.be

RAPPEL

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Au Japon, après un moratoire de 40 mois en 1989, les exécutions ont repris et n'ont plus cessé depuis. Bien sûr, le nombre d'exécutions y est moins effrayant que celui de pays comme l'Iran, la Chine ou les États-Unis. Cependant, entre décembre 2007 et juin 2008, ce ne sont pas moins de 13 personnes qui ont été pendues au Japon. Dans les «couloirs de la mort» japonais, 100 prisonniers attendent la date fatidique et, ô cruauté, ne l'apprendront que le matin même de leur exécution.

MANIFESTATION LE 10 OCTOBRE DEVANT L'AMBASSADE DU JAPON

À 11h00, avenue des Arts 58 (Métro Trône), 1000 Bruxelles

BONNES NOUVELLES

Dans tous les pays du monde, des gens sont libérés grâce au travail des membres d'Amnesty. Des témoignages émouvants nous parviennent des prisonniers libérés ou de leur famille. Ils montrent qu'une action de masse peut avoir des résultats pour un meilleur respect des droits humains.

MYANMAR (BIRMANIE)

7 PRISONNIERS D'OPINION LIBÉRÉS

Le 23 septembre, au moins sept prisonniers d'opinion ont été libérés, parmi lesquels **U Win Tin**. Incarcéré depuis 19 ans, il était l'un des plus anciens prisonniers d'opinion birmans. Le sort des quelque 2 100 prisonniers politiques toujours maintenus derrière les barreaux au Myanmar demeure toutefois une source d'inquiétude, même si des rumeurs circulent selon lesquelles le gouvernement du Myanmar pourrait accorder la «grâce» à quelque 9 000 prisonniers à l'approche des élections prévues en 2010. On ignore toutefois si ce chiffre englobe les prisonniers politiques. U Win Tin a refusé d'être gracié par le gouvernement, ce qui aurait signifié qu'il avait été incarcéré pour un motif légitime. Il a donc été libéré sans condition. ☉

OUGANDA

2 DÉFENSEURS LIBÉRÉS

Le 17 septembre, **Oundo George** et **Kiiza Brenda**, deux défenseurs des droits humains des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT), ont été remis en liberté au bout d'une semaine de détention au poste de police de Nabweru. Ils ont été libérés sous caution, après avoir été inculpés de «pratiques contraires aux bonnes mœurs». Ils ont reçu l'ordre de se présenter au poste de police mercredi 24 septembre. Afin d'identifier d'autres LGBT, des policiers les ont battus et soumis à d'autres mauvais traitements à plusieurs reprises au cours de leur détention. Merci à ceux qui ont lancé un appel en action urgente. ☉

MALAISIE

TORTURÉ PUIS LIBÉRÉ

Le 9 septembre, vers 13 heures, **Sanjeev Kumar** a été libéré du centre de détention de Kamunting, où il était détenu depuis plus d'un an en vertu de la Loi relative à la sécurité intérieure. Accusé par le gouvernement d'être un espion étranger, il n'a jamais été formellement inculpé devant un tribunal. Sanjeev Kumar a été victime d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements, dont des violences sexuelles. Durant les 8 premières semaines de sa détention au siège de la police fédérale, hémiplégique, il est aujourd'hui coincé dans un fauteuil roulant. Sanjeev Kumar a désormais retrouvé les siens chez lui, mais il reste sous surveillance. ☉

ÉTATS-UNIS

EXÉCUTION REPORTÉE

Le 9 septembre, la Cour d'Appel pénale du Texas a octroyé un sursis à **Charles Hood**, qui devait être exécuté le 10 septembre. Cet homme a été condamné à mort en 1990 pour les meurtres de Ronald Williamson et Tracie Lynn Wallace, commis en 1989. La Cour d'appel pénale a prononcé ce sursis afin d'examiner la légalité des instructions données au jury lors de la phase du procès consacrée à la détermination de la peine. ☉

POUR RECEVOIR OU CONSULTER LES LETTRES DU MOIS :

Abonnez-vous à la lettre d'information [isavelives.be](http://www.isavelives.be) ou consultez-la sur : <http://www.isavelives.be/leslettresdumois>

SYRIE

TROIS PRISONNIERS D'OPINION

L'avocat et défenseur des droits humains **Anwar al-Bunni**, le journaliste **Michel Kilo** et **Mahmoud Issa** ont été arrêtés en mai 2006 après avoir signé la Déclaration Beyrouth-Damas. La Déclaration appelait les gouvernements syrien et libanais à normaliser leurs relations en échangeant leurs ambassadeurs et à définir des frontières communes. Ils sont détenus à la prison d'Adra, près de Damas. Tous trois sont des prisonniers d'opinion, uniquement détenus pour leur action en faveur des droits humains. Avocat et directeur du Centre d'études juridiques de Damas, financé par l'Union européenne, Anwar al-Bunni a été condamné, le 24 avril 2007, à cinq ans d'emprisonnement pour diffusion de fausses informations de nature à porter atteinte à l'État (une infraction prévue par l'article 286 du Code pénal syrien). Michel Kilo et Mahmoud Issa ont été condamnés, le 13 mai 2007, à trois ans d'emprisonnement. Ces trois hommes connaissent des conditions de détention exécrables et tous trois ont été soumis à des traitements dégradants et à une détention au secret et, dans un cas au moins, celui d'Anwar al-Bunni, ce dernier a été tabassé. Enfin, tous trois sont emprisonnés dans des cellules de la prison d'Adra avec des criminels de droit commun, présumés coupables ou condamnés, et non avec des prisonniers politiques, ce qui



Anwar al-Bunni © AI

constitue une infraction aux obligations internationales incombant à la Syrie. Cela fait des années que ces trois hommes sont constamment harcelés par les autorités syriennes en raison de leur engagement en faveur des droits démocratiques. ☉

Lire aussi sur [isavelives.be](http://www.isavelives.be/fr/node/2364) : <http://www.isavelives.be/fr/node/2364>

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,

L'avocat et défenseur des droits humains Anwar al-Bunni, le journaliste Michel Kilo et Mahmoud Issa ont été arrêtés en mai 2006 et condamnés en 2007 après avoir signé la Déclaration Beyrouth-Damas. La Déclaration appelait les gouvernements syrien et libanais à normaliser leurs relations en échangeant leurs ambassadeurs et à définir des frontières communes. Ils sont détenus à la prison d'Adra, près de Damas. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, qui est convaincue que ces trois hommes sont des prisonniers d'opinion condamnés pour la seule raison d'avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, je vous demande leur libération immédiate et inconditionnelle. Espérant que vous ferez droit à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Signature:
Nom:
Adresse:

LETTRE À ADRESSER À :

Son Excellence Monsieur le Président Bashar al-Assad
Palais présidentiel, Al-Rashid Street, Damas, Syrie
Fax: +963 11 332 3410

COPIE À ENVOYER À :

Ambassade de Syrie, Avenue F.D. Roosevelt, 3, 1050 Bruxelles
Fax: 02 646 40 18 - E-mail: ambsyrie@skynet.be

SRI LANKA

UN ÉDITEUR ET SA FEMME TORTURÉS

Arrêtés en avril 2008, l'éditeur et écrivain Vettivel Jasikaran, ainsi que son épouse Valarmathi, se sont vu ordonner par le Tribunal de Première instance de Colombo leur maintien en détention sans inculpation pour trois mois supplémentaires.

À ce jour, ils sont toujours entre les mains du Service d'Enquête sur le Terrorisme (TID) de Colombo. Vettivel a déclaré devant le tribunal qu'il avait été torturé et fait constater ses blessures par un médecin légiste agréé le 27 mai, lors d'un examen médical. Or, le médecin a rédigé son compte-rendu en cinghalais, une langue que Vettivel et Valarmathi Jasikaran, issus de la minorité de langue tamoule, ne comprennent pas. Le rapport a été

remis au magistrat le 6 juin sans que la famille de Vettivel ni son avocat n'en aient obtenu copie, et l'on en ignore le contenu précis. Vettivel a de nouveau été torturé après ses déclarations du 13 juin au tribunal, tandis que son épouse Valarmathi, qui avait été opérée de l'estomac avant son placement en détention, ne reçoit pas les soins médicaux requis par son état. Le maintien en détention se fonde sur une législation d'exception en vertu de laquelle Vettivel et Valarmathi Jasikaran sont susceptibles d'être privés de liberté jusqu'à 12 mois sans inculpation. Ce type de détention, totalement arbitraire, constitue une violation de l'article 9-1 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel le Sri Lanka est partie. ☹

Lire aussi sur [isavelives.be](http://www.isavelives.be): <http://www.isavelives.be/fr/node/2362>

COMMENT AGIR EFFICACEMENT ?

Les cas exposés concernent des victimes de violations des droits humains dont s'occupe Amnesty International. Chaque appel compte. Un texte (à écrire ou à photocopier) vous est proposé pour chaque cas. Dans l'intérêt des victimes, écrivez en termes mesurés et court-tois aux adresses indiquées. Ces lignes sont lues partout dans le monde par les quelque 1 800 000 membres d'Amnesty International. Elles sont reproduites dans de nombreux pays par des dizaines de journaux et constituent la clé de voûte de l'action du mouvement.

TARIFS POSTAUX

Lettres (jusqu'à 50 grammes)
Belgique: 0,54€; Europe: 0,80€; reste du monde: 0,90€. La surtaxe aérienne est incluse (étiquette requise).

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,

Arrêtés en avril 2008, l'éditeur et écrivain Vettivel Jasikaran, ainsi que son épouse Valarmathi, sont toujours entre les mains du Service d'Enquête sur le Terrorisme (TID) de Colombo. Vettivel Jasikaran a été torturé et a fait constater ses blessures par un médecin légiste, tandis que son épouse Valarmathi, opérée de l'estomac avant son placement en détention, ne reçoit pas les soins médicaux requis. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande la libération immédiate de Vettivel Jasikaran et de son épouse Valarmathi, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction dûment reconnue par la loi. De même, je vous prie de diligenter une enquête indépendante sur les tortures qu'aurait infligées le TID à Vettivel Jasikaran et, s'il y a lieu, de traduire en justice les responsables. Espérant que vous ferez droit à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signature:

Nom:

Adresse:

LETTRE À ADRESSER À :

Monsieur le Président de la République
His Excellency the President Mahinda Rajapaksa
Presidential Secretariat
Colombo 1, Sri Lanka
Fax: +94 11 2446657

COPIE À ENVOYER À :

Ambassade de la République démocratique socialiste du Sri Lanka
Rue Jules Lejeune 27 - 1050 Bruxelles
Fax: 02 344 67 37 - E-mail: sri.lanka@euronet.be

JAPON

40 ANS DANS LE COULOIR DE LA MORT

Hakamada Iwao est dans le couloir de la mort depuis 1968. Il a été déclaré coupable, à la suite d'un procès inéquitable, du meurtre en 1966 du patron de l'entreprise où il travaillait ainsi que de l'épouse et des deux enfants de cet homme. Hakamada est passé aux aveux après avoir été interrogé durant 20 jours par la police en l'absence d'un avocat. Hakamada Iwao s'est rétracté par la suite et a affirmé lors de son procès que les policiers l'avaient passé à tabac et menacé. Il a néanmoins été reconnu coupable et condamné à mort en 1968.

Tous ses appels introduits entre 1976 et 2008 ont été rejetés, bien qu'un des juges siégeant au sein du tribunal qui a condamné Hakamada, Kumamoto Norimichi, a publiquement déclaré en 2007 qu'il pensait que Hakamada était innocent.

L'un des prisonniers restés le plus longtemps dans le quartier des condamnés à mort au Japon, Hakamada souffre désormais de troubles mentaux et risque à tout moment d'être exécuté, à moins qu'il ne soit gracié par le ministre de la Justice ou qu'il lui soit accordé le droit d'être rejugué. ☹

Lire aussi sur [isavelives.be](http://www.isavelives.be): <http://www.isavelives.be/fr/node/2362>

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Ministre de la Justice,

Hakamada Iwao est dans le couloir de la mort depuis 1968. Il a été déclaré coupable, à la suite d'un procès inéquitable, du meurtre en 1966 du patron de l'entreprise où il travaillait ainsi que de l'épouse et des deux enfants de cet homme. Hakamada est passé aux aveux après avoir été interrogé durant 20 jours par la police en l'absence d'un avocat, avant de se rétracter et d'affirmer lors de son procès que les policiers l'avaient passé à tabac. Tous ses appels ont été rejetés, alors qu'un des juges l'ayant condamné en première instance a publiquement déclaré en 2007 qu'il pensait que Hakamada était innocent. Monsieur le Ministre, en tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, qui considère que Hakamada Iwao a été déclaré coupable à la suite d'un procès inéquitable, je vous demande de lui accorder le droit d'être rejugué dans le cadre d'un procès conforme aux normes internationales d'équité et au cours duquel il pourra librement contacter l'avocat de son choix. De même, je vous exhorte d'instaurer un moratoire sur les exécutions et de commuer les condamnations à la peine capitale des personnes se trouvant actuellement dans le couloir de la mort. Espérant que vous ferez droit à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Signature:

Nom:

Adresse:

LETTRE À ADRESSER À :

Cabinet du Ministre de la Justice, 1-1-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8977, Japon
Fax: +81 3 3592 7088 ou +81 3 5511 7200

COPIE À ENVOYER À :

Ambassade du Japon, Avenue des Arts 58, 1000 Bruxelles.
Fax: 02 513 15 56 - E-mail: info.embjapan@skynet.be

AGENDA

MASARAT PALESTINE
ITINÉRAIRES D'UN PAYS FÂCHÉ

Après *Yambi* pour le Congo, la Communauté française organise la saison artistique et culturelle *Masarat* («Itinéraires»). À Bruxelles, Mons, Charleroi, Liège, Namur, etc, le public belge a ainsi la possibilité de dépasser clichés télévisuels et distance géographique pour partir à la découverte des réalisations culturelles de la Palestine. Car, malgré l'occupation et l'absence de subsides à la culture, le désir de créer et de s'exprimer est tenace. L'art palestinien, méconnu, ne se réduit pas à une protestation politique: il est une expression universelle faite de sensibilité, de questionnements, d'humour et d'impertinence... Le festival veut donc permettre un regard sur la Palestine sous un autre angle, plus humain, et présente en particulier le travail de la jeune génération d'artistes urbains. Son programme est constitué d'expositions et représentations en arts visuels, cinéma, littérature, musique, arts de la scène, ainsi que de conférences, débats et tables rondes...

Dès maintenant, on peut visionner les photographies et vidéos subtiles et parfois métaphoriques de *Taysir Batniji* qui s'installent au Théâtre Royal de Namur. Les dessins de *Naji al-Ali* seront visibles à Bruxelles, à l'Espace Paul Delvaux et au Centre culturel de Schaerbeek. Assassiné en 1987 dans des circonstances troubles, Naji al-Ali, créateur du petit personnage Handala («La Callebasse») se vit décerner par l'Association mondiale des Journalistes en 1988 le *Golden Pen of Freedom* en le désignant comme l'un des plus grands caricaturistes depuis la fin du XVIII^e siècle,

Les Halles de Bruxelles, quant à elles, ouvriront le 7 octobre la saison *Les Halles en Palestine*, fruit de nombreux échanges engagés dès l'automne 2007, avec le vernissage des expositions qui y prendront place, des lectures de poèmes palestiniens contemporains et les concerts de *DAM* (le groupe émergent de la scène hip-hop palestinienne aux paroles percutantes) et de *Kamiya Jubran* (chanteuse, luthiste novatrice et auteur-compositrice qui base son oeuvre sur des poèmes arabes contemporains)...

Une soirée d'hommage sera dédiée, le 8 octobre à 20h30, au poète *Mahmoud Darwich*, récemment décédé et qui devait présider *Masarat Palestine*. On fera ainsi aux Halles une lecture de morceaux choisis en arabe et français, avec un accompagnement musical. ©

Du 5 septembre 2008 au 1^{er} février 2009, à Bruxelles-Capitale et en Wallonie
Infos, programme et réservations sur : www.masarat.be
Téléphone : 02 226 05 06

DEUIL EN EAUX
TROUBLES

Dans une Thaïlande détrempée par la pluie, un couple franco-anglais cherche à retrouver leur enfant emporté par le tsunami. Sur foi de quelques images furtives tournées par une ONG sur une île reculée, ils se lancent dans une expédition hallucinante et hallucinée. Avec *Vinyan*, Fabrice du Welz signe un film culotté. Réalisé pour un budget dérisoire au regard des standards internationaux, le film est tel que le cinéaste belge l'a voulu, c'est-à-dire un film de genre mêlant aventure et fantastique, avec une touche de *gore*. En filigrane, on peut aussi y lire la confrontation du choc des cultures entre l'Occident et l'Asie, et entre le poids de la vie d'un enfant blanc et celui d'un enfant thaï ou birman. On y trouve l'acteur anglais Rufus Sewell aux côtés d'Emmanuelle Béart, hagarde et maquillée d'argile, parfaite dans son rôle de mère explorée. Mais l'essentiel n'est ni là ni dans l'intrigue, somme toute assez maigre, il est dans le traitement de l'image et du récit complètement porté par une matière filmique organique. On sent ici un vrai plaisir de faire du cinéma, de mettre en scène des personnages confrontés à des émotions et des situations limite. Lointain cousin d'*Apocalypse Now*, autre grand film de jungle paranoïaque, *Vinyan* est un voyage vers l'horreur autant qu'une descente vers les enfers intérieurs. © Gilles Bechet
Vinyan de Fabrice du Welz, sortie nationale le 15 octobre

EXERCICES DE
DICTATURE

La jeunesse occidentale, celle des i-Pod et de FaceBook, serait-elle prête à se laisser embobiner par un régime totalitaire? Le film allemand *Die Welle* («La Vague») penche pour l'affirmative. On y voit un jeune prof de lycée embarquer ses élèves dans un projet qui transformera, par l'émulation de la discipline et de règles strictes, une classe indisciplinée en un groupe convaincu d'être le noyau d'un mouvement qui transformera l'Allemagne. Bien sûr, le projet va marcher mieux que prévu et déraiper. Même si le récit est très librement adapté de l'expérience menée par Ron Jones, un prof d'histoire dans un lycée californien en 1967, on est très clairement dans le registre de la fable avec ses raccourcis et ses partis pris. Correctement réalisé, sans plus, le film laisse le spectateur avec une bonne liste de questions. Ainsi, les élèves ne voyaient pas vraiment le lien entre leur mouvement naissant et un régime fasciste. Certains d'entre eux, ceux qui étaient les moins bien notés dans la compétition individualiste, se sentent épanouis au sein de cette communauté à l'égalitarisme forcé. Sans s'arrêter au fait que cela implique presque toujours le rejet de l'Autre. Les limites de l'expérience s'arrêtent à ce qu'elle s'attarde sur la manipulation plus que sur l'idéologie qu'elle pourrait servir. L'un ne va pas sans l'autre, mais est-ce vrai dans les deux sens? © G.B.

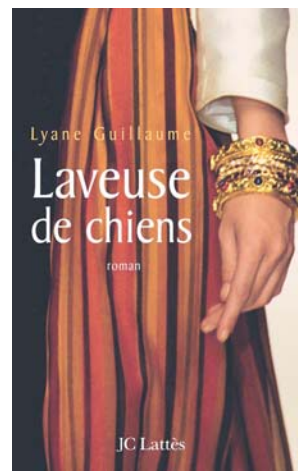
Die Welle de Dennis Gansel, sortie le 22 octobre



DITS SOUS LE TCHADRI...

Elle refuse d'être appelée «laveuse de chiens», Aryana, jeune femme issue de la grande bourgeoisie pachtoune, l'ethnie majoritaire afghane. Et pourtant, elle entre dans cette catégorie méprisée puisque c'est le nom que l'on donne en Afghanistan à ceux qui ont fui le pays puis y sont revenus par intérêt en «tirant la langue pour exiger leur part du gâteau». De fait, Aryana s'est bien exilée en France pendant des années, elle s'est formée là-bas comme styliste, mais si elle veut retrouver ses racines, c'est pour aider à la reconstruction du pays. C'est ainsi qu'elle ouvre une boutique de mode et s'entoure d'un atelier composé d'une dizaine de femmes pauvres et illettrées. Grâce à ce «*chœur des vierges*» plein de vivacité et d'humour, elle va retrouver ses repères dans ce Kaboul, qu'elle ne reconnaît plus. Au fil des conversations, des confidences de ces femmes souvent emprisonnées sous leur tchadri, elle en apprendra beaucoup sur la réalité de son pays, des choses souvent inattendues, sur la guerre omniprésente, sur ses chefs... Le sel du livre, ce sont les dialogues de ces dix couturières à la langue déliée. L'auteur, Lyane Guillaume a vécu en Afghanistan au temps de l'occupation soviétique, puis de 2004 à 2007. Dans ce livre enjoué malgré les drames, elle nous donne de magnifiques portraits de femmes déchirées entre tradition et modernité, et toutes éprises de liberté. Loin des clichés véhiculés par les médias, une belle approche de ce pays si complexe. © Suzanne Welles

Laveuse de chiens, Lyane Guillaume, JC Lattès, 302 p., 18 €



Libertés ! Octobre 2008

envoyez
"AU" au 3313
(1 euro le SMS)

CECI EST UNE ARME DE LIBERATION MASSIVE

Participez aux actions urgentes d'Amnesty International et vous aussi faites
de votre téléphone portable une arme...

WWW.ISAVELIVES.BE

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

